Fiche technique

Schimmel

Peinture Anti-Moisissures

Caractéristiques:

- peinture spéciale contre un envahissement par moisissures
- sans solvants
- 1 l pour env. 6 m²
- blanc à bon pouvoir couvrant
- intérieure

Peinture acrylique avec protection durable du film de peinture contre un envahissement par des moisissures.

Domaines d'utilisation:

Applicable sur des papiers à peindre ou ingrains, peintures existantes, dalles et panneaux en polystyrène, plaques de plâtre cartonnées, enduits, béton, briques et supports similaires.

Prétraitement des supports:

Eliminer d'abord de l'envahissement existant avec un des Nettoyants anti-moisissures. Utiliser le Barrière Anti-Moisissures Enduit de Réparation si des travaux d'enduisage seront nécessaires. Prétraiter des supports soumis à de l'humidité résiduelle ou déjà envahis de moisissure dû à une influence d'humidité avec le Couche Anti-Humidité Primaire Isolant. Le support doit être sec, solide et dépourvu de poussière, graisse et d'autres agents de séparation.

Mode d'emploi:

Appliquer la Peinture Anti-Moisissures avec un rouleau ou pinceau. Pour la couche primaire, la peinture peut être diluée avec au max. 10 % d'eau. La couche de finition s'applique non diluée.
La couche primaire doit être complètement sèche avant application de la couche de finition (le temps de séchage est d'env. 6 - 8 heures selon l'humidité et température ambiante ansi que l'absorption du support).
Pour obtenir une peinture colorée, la Peinture Anti-Moisissures peut être teinté jusqu'à 5 % avec des Peintures Colorées ou jusqu'à max. 0,2 % avec des Colorants Concentrés Universels.

Consommation:

150 - 200 ml par couche - selon le support

Stockage et élimination:

Conserver le récipient bien fermé hors de portée des enfants au frais, mais hors gel. Ne pas laisser entrer le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer seulement des récipient complètement vidés au recyclage.

Domaines d'emploi:

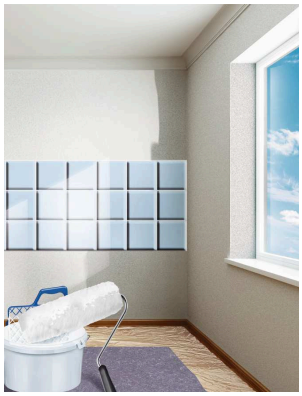

Données techniques:

Matières premières:	résine synthétique, pigment, charges minérales, agents de protection, additifs, eau
Résistance à l'abrasion humide:	classe 2 selon EN 13300
Densité:	env. 1,45 g/cm³
Valeur pH:	8 - 9
Aspect:	blanc
Odeur:	caractéristique

Indications:

Ne pas appliquer à une température ambiante et du support inférieure à + 5* C. Nettoyer les outils tout de suite à l'eau.

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures
Valeur limite COV UE pour ce produit (cat. A/a, PA) = 30 g/l (2010).
Teneur en COV maximale de ce produit: 1 g/l.
Règlement (CE) N° 528/2012 (Produits biocides)
Peinture émulsion aqueuse avec protection interne du film pour protéger des matériaux de construction (rendement 150-200 ml/ m²). 100 g contiennent: 0,009 g 2-octyl-2H-isothiazol-3-one
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter la fiche de données de sécurité pour obtenir des informations importantes pour la sécurité. Les fiches de données de sécurité peuvent être téléchargées en visitant notre site web www.schimmelx.de ou sds@glutolin.de.
Medizinische Notrufnummer: +49 (0) 551 / 19 240

Conditionnements:

Numéro d'article 012205144 EAN 4044899 12255 5 Pot de 750 ml	Numéro d'article 012202144 EAN 4044899 12252 4 Seau de 5 l
Numéro d'article 012201144 EAN 4044899 12251 7 Seau de 2,5 l	Numéro d'article 012204144 EAN 4044899 12254 8 Seau de 10 l

Informations supplémentaires:

Tél. 0049 5541 / 70 03 - 821
Mo.-Do: 8.00 - 16.00 Uhr

Internet: www.schimmelx.de
E-Mail: Info@schimmelx.de

Alle Auskünfte und Daten in diesem Informationsblatt entsprechen unseren Praxiserfahrungen und Laboruntersuchungen und basieren auf dem heutigen Stand der Technik. Sie können jedoch nur allgemeine Hinweise darstellen, die keine Eigenschaftszusicherung beinhalten. Da die Bedingungen, unter denen Lagerung, Transport und Verarbeitung erfolgen, außerhalb unseres Einflussbereiches liegen, kann aus den Hinweisen keine rechtliche Verbindlichkeit abgeleitet werden. Es obliegt dem Anwender, die Produkte auf ihre Eignung für den von ihm vorgesehenen Verwendungszweck unter den jeweiligen Objektbedingungen zu prüfen.